

ÉCOLE DOCTORALE N° 328

Arts, lettres, langues, philosophie,
communication - ALLPH@

ÉTABLISSEMENTS

Université Toulouse - Jean Jaurès – UT2J

Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Université Toulouse III – Paul Sabatier - UPS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 26/08/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Catherine NAUGRETTE,
Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente: Mme Catherine NAUGRETTE, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Experts : Mme Alina BYSTRITSKAYA-MAINTENANT, Université Rennes 2
Mme Bénédicte COSTE, Université de Bourgogne
M. Bernard N'KAOUA, Université de Bordeaux
M. Alphonse YAPI-DIAHOU, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre-François MOREAU

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019
ET D'UNE VISITE DE L'ED EN JANVIER 2020

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale n° 328, *Arts, lettres, langues, philosophie, sciences de l'information et de la communication* (ALLPH@), est l'une des trois écoles doctorales de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J). Spécialisée dans le domaine des arts, lettres, langues, philosophie et communication, elle accueille les doctorants de 12 unités de recherche (UR) de disciplines différentes, dont une unité mixte de recherche (UMR), qui font de cette ED une structure fortement pluridisciplinaire dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS), tout en présentant un périmètre scientifique très cohérent. Le nombre de doctorants est de 333 pour 2018/2019, pour une capacité de 114 encadrants titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), ce qui la situe dans la moyenne des ED de l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

Implantée principalement sur le site du Mirail, elle est membre, comme les autres écoles doctorales de l'Université Toulouse - Jean Jaurès et de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, à l'échelle de laquelle se situe le collège doctoral, appelé l'École des docteurs de Toulouse (EDT). Elle est par ailleurs associée à deux autres établissements coaccrédités, l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS) et l'Université Toulouse 1 - Capitole (UTC).

L'ED demande son renouvellement à l'identique.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

La gouvernance de l'ED est conforme aux recommandations de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif aux études doctorales : la direction est assurée par une directrice, assistée d'un bureau, d'un conseil et d'une commission des thèses, qui se réunissent très régulièrement. La directrice est également assistée par une co-directrice depuis le 1^{er} septembre 2019. Le conseil est composé de 11 représentants des UR, de 2 représentants des établissements coaccrédités, de 2 représentants du personnel administratif, de 5 représentants élus des doctorants et de 5 personnalités extérieures. Il se réunit au moins trois fois par an. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu déposé sur le site de l'ED. Le bureau est composé de cinq directeurs d'UR représentant les domaines principaux de l'ED. La commission des thèses qui comporte tous les responsables d'UR ainsi que deux doctorants est en charge des dossiers d'inscription.

En ce qui concerne les locaux et les appuis administratifs, ils sont mutualisés et mis à la disposition des trois ED de l'établissement par la direction d'appui à la recherche (DAR). Les locaux destinés aux études doctorales sont implantés au sein de la Maison de la recherche dont 41 m² sont spécifiquement dédiés à l'ED 328, qui bénéficie également d'un personnel administratif dédié ainsi que de la mutualisation de plusieurs gestionnaires aux missions spécifiques du service de la DAR. La dotation financière quant à elle, assumée par le seul établissement porteur, est de 12 500 euros, ce qui est très peu pour une ED de cette taille.

Les moyens de communication mentionnés sont le site web, dont une nouvelle version a été mise en place en novembre 2018, à l'issue d'une réflexion collaborative réunissant tous les membres de l'ED ainsi que les services numériques du service commun de la documentation (SCD). Par ailleurs, la directrice diffuse toutes les informations par ADUM (Accès doctorat unique mutualisé), servant également de modérateur pour la

diffusion d'informations souhaitées par les doctorants (dans la mesure où il n'existe pas de liste de diffusion pour les doctorants élus au niveau de l'établissement). Une réunion de rentrée est organisée chaque année début novembre, à laquelle s'ajoutent d'autres dispositifs d'accueil et d'information mutualisés au niveau de l'UT2J ou de l'EDT. Des actions de diffusion et de valorisation innovantes ont également été initiées : « Ma thèse sur un mur » et « Thèse qui peut ! », outre la participation au concours « Ma thèse en 180 secondes ».

Le recrutement des doctorants s'effectue sur la base de l'accord du directeur de thèse ainsi que du responsable d'UR. Il est géré par la commission des thèses. Seule l'UPS impose un financement pour l'inscription en thèse. Les autres inscriptions ne sont pas conditionnées à un financement et les doctorants relèvent de la formation initiale ou de la reprise d'études. Dans un contexte national de baisses des inscriptions, les effectifs de l'ED 328 sont stables et même en légère hausse avec 274 doctorants inscrits en 2013 et 333 en 2018, ce qui témoigne de son attractivité. Seul le nombre d'abandons reste trop élevé : 15 en 2018/2019 et 71 sur l'ensemble des quatre années 2015-2019.

Le taux de thèses financées (par des financements spécifiques) de 35 % est assez élevé, si l'on considère que la moyenne des thèses financées en SHS est le plus souvent très faible (autour de 20 %). Par ailleurs, dans ce même contexte, le nombre des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) au nombre de huit est remarquable. Cependant, exception faite du contexte des SHS, le nombre de financements dédiés demeure insuffisant et reste comme pour les autres ED du domaine à améliorer significativement.

L'ED ALLPH@ accueille les doctorants de 12 unités de recherche, qui dessinent un périmètre très riche et bien structuré dans le domaine des SHS, avec une représentation équilibrée de ses différents domaines scientifiques. En ce qui concerne ses partenariats, l'ED est également dynamique et bien intégrée dans le paysage scientifique au plan régional et national. En tant que membre fondateur du réseau interuniversitaire des écoles doctorales Création, arts et médias (RESCAM), l'ED ALLPH@ bénéficie d'échanges de bonnes pratiques et participe aux différentes recherches et réflexions menées par ce réseau, notamment en ce qui concerne la recherche-crédation.

L'ouverture internationale est aussi l'un des points forts de l'ED ALLPH@. Elle passe par l'accueil d'un nombre important de doctorants étrangers (42 %), en provenance majoritairement d'Europe et d'Amérique du Sud, d'Afrique du Nord et de Chine ; elle passe aussi par le nombre de cotutelles (15 % des inscrits, soit 38 cotutelles) ainsi que par plusieurs échanges internationaux inscrits dans des conventions cadres signées ces dernières années. Par ailleurs, un tiers du budget de l'ED est affecté à des aides à la mobilité pour les doctorants.

Enfin, les doctorantes représentent 60 % des entrants de l'ED ALLPH des quatre dernières années.

• Encadrement et formation des doctorants

Le nombre d'encadrants de l'ED ALLPH@ est de 114 HDR (133 avec les non HDR) en 2018/2019 pour 333 doctorants. Chaque encadrant peut encadrer un maximum de six doctorats en vertu de la charte des thèses de l'UFTMP. Ce taux est généralement respecté et seuls six encadrants se trouvent en situation de dépassement. Une formation des encadrants sous la forme d'un forum des encadrants a été mise en place et renforcé.

En ce qui concerne le cursus des doctorants, l'ED présente un dispositif de suivi varié et original. Elle a non seulement mis en place des comités de suivi individuel (CSI) en conformité avec l'arrêté de 2016, mais elle a en outre gardé les deux systèmes de suivi mis en place auparavant : le Doc-to-Me et le Mi-Parcours. Le Doc-to-Me est une rencontre mensuelle au cours de laquelle chaque doctorant peut présenter aux autres l'état d'avancement de sa thèse. Le Mi-Parcours est un entretien personnalisé avec la directrice de l'ED. Les bilans de ces entretiens sont lisibles sur ADUM.

L'offre de formation comprend un minimum obligatoire de 100 heures. Elle est variée et bien adaptée. L'ED a ainsi mis en place des parcours différenciés selon le parcours professionnel envisagé par les doctorants : Métiers de l'enseignement supérieur, Métiers recherche, développement, expertise, Carrières internationales, Connaissance de l'entreprise.

Dans son ensemble, la formation se décline entre les modules disciplinaires et spécialisés de l'ED, les modules mutualisés entre les ED (séminaires interdisciplinaires), et les modules assurés par le collège doctoral (École des docteurs) de l'UFTMP, davantage tournés vers l'insertion professionnelle, la méthodologie ou les pratiques pédagogiques.

Les doctorants sont encouragés à remplir le portfolio, et l'ED travaille à renforcer cette incitation ainsi qu'à traduire les activités en compétences.

Le nombre de thèses soutenues en 2018 est de 43, revenant comme l'année précédente au niveau habituel, après la baisse ponctuelle de 2016.

La durée des thèses est par ailleurs en nette amélioration avec 2,1 % seulement de thèses au-delà de 6 ans (soit 7 doctorants) en 2018. La durée moyenne des thèses est ainsi passée de 59,5 mois en 2013 à 52,6 mois en 2018.

Il est à noter que le panel des doctorants rencontrés par le comité Hcéres était parfaitement représentatif et témoignait dans son ensemble d'une bonne intégration dans l'ED.

• Suivi du parcours professionnel des docteurs

La préparation à la poursuite de carrière est assurée conjointement par l'École des docteurs de Toulouse et par l'ED ALLPH@. L'École des docteurs prend en charge l'organisation de diverses formations à l'insertion professionnelle des doctorants : Doctoriales®, salons pour l'emploi, ateliers ESOF (*EuroScience Open Forum*), séminaire Apro'Doc ; et a développé depuis l'automne 2018 un réseau d'*alumni*. L'ED ALLPH@ participe également à des manifestations CIFRE mutualisées avec les autres ED. Enfin, elle a mis en place une plateforme de valorisation de la recherche dans les domaines scientifiques (plateforme Création et innovation sociétale -CRISO) tout à fait innovante.

Depuis la rentrée 2018, l'enquête d'insertion professionnelle à trois ans a été confiée à l'observatoire du doctorat, piloté par l'École des docteurs de Toulouse, en concertation avec l'observatoire de la vie étudiante.

En ce qui concerne les résultats d'insertion professionnelle, les taux de répondants ont été de 93,6 % et de 93 % lors des enquêtes de 2017 (promotion 2014) et de 2018 (promotion 2015), après relance de la directrice de l'ED.

Le taux d'insertion professionnelle est d'environ 80 %, dont 40 % dans le secteur public. Chaque année, le conseil de l'ED analyse les résultats de ces enquêtes afin d'introduire des modifications dans l'offre de ses formations ou pour lancer de nouvelles actions.

AUTO-ÉVALUATION ET PROJET

L'autoévaluation de l'ED ALLPH@ mentionne de nombreux points forts au titre du fonctionnement et adossement scientifique, de l'encadrement et de la formation des doctorants, du parcours professionnel, tout en relevant quelques points faibles : le nombre insuffisant de contrats doctoraux et plus généralement de financements de thèse, la dotation budgétaire trop faible, le nombre trop élevé d'abandons de thèses.

Dans le cadre du prochain contrat, l'ED demande son renouvellement à l'identique.

Le projet de l'ED ALLPH@ consiste principalement à poursuivre et développer les actions entreprises, tout en faisant plus précisément porter son effort sur certains secteurs : le renforcement des financements (diversification et mise en place d'une veille), l'écoute des souhaits des doctorants (lancement d'une enquête), la réflexion sur la méthodologie dans le domaine de la recherche-crédation, l'ouverture internationale, l'articulation entre offre de formation et compétences, les dispositifs de professionnalisation des doctorants (sensibilisation à des carrières hors enseignement supérieur et recherche).

APPRÉCIATION GLOBALE

L'ED ALLPH@, qui regroupe 12 Unités de recherche dans le domaine des SHS, a un périmètre scientifique largement pluridisciplinaire tout en étant fortement cohérent et identifiable. Malgré des moyens financiers insuffisants, elle parvient grâce au dynamisme de sa gouvernance, à la qualité de ses adossements scientifiques ainsi qu'à l'implication des UR concernées, à répondre aux attentes des doctorants en matière de formation, d'encadrement et de ressources scientifiques, tout en proposant des dispositifs innovants. La

formation dispensée fait une part importante au renforcement scientifique disciplinaire et transdisciplinaire ainsi qu'à la professionnalisation. La direction est efficace, attentive à chaque doctorant et à la diversité des situations, comme l'a montré l'entretien avec les doctorants, qui ont fait part de leur satisfaction et de leur sentiment d'appartenance.

Les procédures de recrutement et de suivi des doctorants sont appropriées aux champs scientifiques concernés et l'ED est attentive à l'application de l'arrêté de 2016, tout en ayant su préserver les dispositifs précédemment mis en place, qui apportent un complément de suivi et de dialogue avec les doctorants non négligeable et apprécié de ces derniers. Cette ED possède par ailleurs une bonne attractivité nationale et internationale.

Des faiblesses existent cependant concernant le nombre de thèses financées (mais à relativiser par rapport au très bon chiffre des CIFRE) et le taux d'abandon qui reste trop élevé. Surtout, il est urgent que l'ED puisse disposer d'un budget adapté au nombre de ses doctorants comme de ses actions et de son projet de développement.

- **Points forts**

- La pluridisciplinarité réfléchie et la forte implication des UR, qui confèrent identité et cohérence au périmètre scientifique de l'ED.
- La gouvernance maîtrisée et la direction très impliquée et dynamique.
- Le dispositif de suivi des doctorants diversifié, efficace et innovant.
- La place accordée aux doctorants, qui sont une force de proposition dans l'ED.
- La très bonne stratégie de formation et d'accompagnement mise en oeuvre.
- L'ouverture nationale et internationale avérée.
- La qualité de l'encadrement administratif et des locaux dédiés.

- **Points faibles**

- Le nombre encore insuffisant de thèses financées (malgré les efforts avec les CIFRE obtenues).
- Le taux d'abandons trop élevé.
- La faiblesse du budget alloué.

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

- Poursuivre les efforts pour élargir et augmenter les sources de financement des doctorants.
- Consacrer des moyens matériels à la recherche-crédation.
- Poursuivre la régulation du plafond d'encadrement des thèses.
- Réduire le taux d'abandon.

A L'ATTENTION DES ÉTABLISSEMENTS

- Augmenter sensiblement les moyens financiers d'une ED dynamique et innovante.
- Maintenir les moyens administratifs afin de soutenir une direction très impliquée au service des doctorants.
- Créer une liste de diffusion pour les doctorants élus.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Toulouse, le 8 juillet 2020

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du Département des formations
HCERES

Objet :

Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation
**DEF-PED210020922 - École doctorale n° 328 Arts, Lettres, Langues,
Philosophie, Communication (ALLPH@) - 0311383K**

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'École Doctorale ALLPH@, rapport qui reconnaît son dynamisme, ainsi que la qualité de son adossement scientifique, des formations dispensées et du suivi des doctorant.es.

Pour ce qui est du soutien qu'elle apporte, l'Université a pris bonne note des observations et recommandations formulées : elle renforcera son appui institutionnel à l'ED ALLPH@ comme aux deux autres ED qu'elle porte, en raison de la pertinence de son périmètre, de la cohérence de ses actions pour assurer la formation et la réussite des doctorant.es, de son projet de développement. Elle s'attachera à sécuriser dans la durée les compétences du service de la DED (Direction des Écoles Doctorales), à accroître, dans un contexte budgétaire néanmoins contraint, les moyens financiers mis à la disposition de l'ED. Il convient de noter à ce sujet qu'une part importante des ressources allouées à l'École Doctorale prend la forme de dotations indirectes (mise à disposition d'heures de cours et affectation de personnels) et que, par ailleurs, un certain nombre de dispositifs concernant l'ensemble des doctorant.es de l'Établissement (favorisant par exemple leur mobilité internationale) relève de la responsabilité de la Commission Recherche. Par ailleurs, l'Université a engagé, au sein de la CR et en concertation avec les directions des ED, une réflexion pour préciser le rôle des comités de suivi et tendre vers une harmonisation de leurs modalités. Enfin, elle soutiendra les efforts déployés pour accroître le nombre de thèses financées et mieux accompagner l'insertion professionnelle des doctorant.es.

Avec ma considération, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes cordiales salutations.

La Présidente de l'Université

Emmanuelle GARNIER

Pour la Présidente
La Vice-Présidente - Commission de la Recherche

Marie-Christine JAILLET

